L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 FEVRIER 1863 — Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans:
MARDI MATIN, 17 FEVRIER.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le shérif, à la Bourse des Marchands et Encanteurs—Quatre terrains dans le Troisième District, et quatre autres terrains au Nouveau faubourg Marigny.

Par J. G. Baum, constable, à midi, rue Bienville No [illegible]—un lot de chaussures, installation de magasin, &c.

Par J. B. Crozat, à onze heures, dans la rue Royale, No 96—Meubles et piano.

Par H. H. McLean, à 10 heures, au coin des rues Tchoupitoulas et Commune—Riz, thé, café, beurre, porc, bœuf, farine, jambons, &c.

Par R. B. Sykes, à 10 heures dans la rue des Magasins, No 39—Marchandises diverses.

Par R. T. Montgomery, à onze heures, au poteau 25, 2me District—Jambons, fromage, pommes de terre, &c. A midi, dans la rue du Camp, No 95—bœuf, eau de vie, whisky, &c.

Par D. E. Morphy, No 93 rue Gravier—28 boucauts jambons, et No 55 rue Commune, papier à enveloppes, et à 11 heures, dans la rue des Magasins, No 47—marchandises diverses.

Par R. Scott, à 10 heures—pommes de terre, jambons, épaules, jambons, riz, biscuit, cognac, whisky, &c. &c.

SOUSCRIPTION
AU PROFIT DES OUVRIERS COTONNIERS
Du département de la Seine Inférieure

Voici la liste des endroits où l'on trouvera des listes de souscription:

Au Consulat de France.
Chez MM. Eugène Rochereau & Cie, rue St Louis.
Paul Jude Fils, rue de la Vieille Levée.
Larue & Prevost, rue Carondelet No 30.
J. Leist, rue Carondelet No 16.
Oscar Bercier & Cie, 17, rue St-Louis, et 77, rue Tchoupitoulas.
C. Bouter, No 135 rue de Chartres.
Aux bureaux de l'Abeille, rue de Chartres.

Nouvelles du Sud plus récentes.

L'attaque projetée sur Charleston

NOUVELLES DU NORD ET D'EUROPE.

Le *Picayune* a publié, dans une seconde édition, les nouvelles suivantes puisées dans le *Jackson Appeal* du 13 février.

Préparatifs d'attaque contre Charleston.

Mobile 12 février.—Une dépêche de Charleston du 11 dit que le ton des journaux du Nord donne à confirmer la croyance que Charleston sera attaqué avant Savannah. La nouvelle de l'engagement naval à Charleston a causé la plus grande agitation à Washington. Des ordres ont été immédiatement donnés pour l'envoi au Sud des quatre batteries Monitor, le *Keokuk*, le *Nantucket*, le *Catskill* et le *Sagamon*. Elles seront prêtes dans quatre jours.

Le *Times* dit qu'on attend chaque jour la nouvelle de l'attaque de Charleston.

Affaires à Vicksburg.

Richmond, 11 février.—Des dépêches de Vicksburg disent que le combat aura lieu aussitôt que les pontons seront prêts. La crue des eaux a prouvé que le canal est un échec, car l'eau y court avec six pieds de profondeur sans le creuser.

Le colonel Stewart, chef d'état-major de McClernand, a été tué le 24 janvier par des tirailleurs rebelles dans une reconnaissance qu'il faisait près de Vicksburg.

Nouvelles du Nord.

Richmond, 12 février.—On a reçu des journaux du Nord du 9. Le rapport du *Herald* sur l'attaque de Charleston dit que les rebelles ont été trompés au sujet du *Mercedita*, en croyant qu'elle coulait. Trois personnes ont été tuées par un boulet qui a percé sa chaudière. Le *Key Stone State* a reçu un boulet dans son réservoir à vapeur, ce qui a causé la mort de 21 personnes.

Pendant l'attaque le steamer *Princess Royal*, qui était près de Housatonic, a réussi à sortir. Les navires du blocus se sont dirigés vers le Key Stone State pour connaître sa position et voir si elle avait besoin de secours et ils ont repris leur poste à la nuit tombante.

Le *Montauk* n'a pas été endommagé dans l'attaque contre le fort McAllister. Il a reçu 17 boulets dans le tanc et 12 dans la tour, sans avarie, et est retourné à son ancrage parce qu'il a manqué de bombes. Comme il tirait du brouillard le lendemain matin, il n'est pas retourné à l'attaque.

Dans un meeting de la Société Chrétienne des Etats-Unis, présidé par le général Scott à New York, le général Burnside a dit que dans quelques semaines une grande bataille serait livrée et que deux armées redoutables viendraient en collision. Il a nié que l'armée fédérale fût démoralisée.

M. Sumner a présenté au Sénat une résolution pour charger le comité sur la conduite de la guerre de s'enquérir de la condition de l'armée du Potomac, des officiers et des hommes, et d'examiner quelles sont les mesures nécessaires pour obtenir de tous un dévouement inébranlable, digne de bons soldats, à la politique déclarée du gouvernement.

Le Congrès fédéral a passé, le 3, par un vote de 83 contre 15, un bill autorisant Lincoln à lever, armer et équiper 150,000 nègres pour l'armée et la marine.

Nouvelles d'Europe.

On annonce que Milner Gibson, du Parlement anglais, a allégué, dans une adresse à ses constituants, que l'esclavage a été la principale cause de la guerre, en amenant la sécession pour le défendre. Il engage l'Angleterre à adhérer à sa politique de neutralité.

Beresford Hope, autre membre du Parlement, s'est déclaré ouvertement partisan du Sud. Il a fait l'éloge de Davis et de Jackson, a censuré la proclamation de Lincoln et a recommandé la reconnaissance du Sud.

La lettre de Napoléon à Forey a produit une grande sensation en Angleterre. On en parlait comme indiquant des intentions dangereuses contre le Nord et contre le Sud.

Le 28 janvier les consolidés étaient à 92 1/2 à 92 5/8 au comptant, et à 92 5/8 à 92 7/8 à terme. Le coton avait baissé de 1/4 à 1/2 cent et était lourd.

Congrès confédéré.

Richmond, 11 février—Le Sénat a passé, hier, en séance secrète, le bill du budget, mais les chiffres n'en ont pas été rendus publiques.

Aujourd'hui M. Phelan a rapporté au nom du comité le bill pour la saisie du coton, en en recommandant le passage. Le bill a été placé au rôle, et le Sénat s'est constitué en séance secrète.

La Chambre était en séance secrète.

Richmond, 12 février—Au Sénat, M Sparrow, de la Louisiane, a présenté une résolution pour déclarer que le but du Congrès est de maintenir libre la navigation du Mississippi comme cela a été déclaré dans l'acte du gouvernement provisoire. Cette résolution a été renvoyée au comité du commerce.

On a discuté le bill de la Chambre qui rappelle la clause de l'acte d'exemption relative aux économes. M. McRae a présenté un bill d'exemption rappelant les lois sur les passeports et laissant au Président et au Secrétaire de la guerre le pouvoir d'exemption. Le bill a été renvoyé à un comité.

L'engagement de la Passe Sabine.

Un extrait de la dépêche officielle du major Watkins, donnée par l'*Appeal* du 12, celui du 13 rapporte d'après le *Houston Telegraph*, du 23 janvier, que le brick de guerre *Morning Light* et une goélette ont été capturés par les Confédérés.

De Richmond.

Le correspondant du Memphis *Appeal* écrit de Richmond:

Il y a eu un homme fusillé, hier, au camp Lee, pour désertion, et deux autres ont sous sentence de mort pour le même crime. Le général Smith va lancer un ordre pour offrir un pardon sans condition à tous les déserteurs qui retourneront à leurs régiments volontairement avant le 10 février, mais en déclarant que tous ceux qui seront pris après ce délai seront exécutés sommairement.

3 février. On a fait circuler, samedi et dimanche la rumeur que l'engagement du général Pryor sur la rivière Blackwater, était une défaite confédérée, mais cette rumeur ne reposait sur rien. Les fédéraux qui étaient conduits par le général Corcoran, ont été repoussés avec une perte, ayant pas moins de 500 tués, blessés et prisonniers, tandis que nous n'avons pas eu plus de 50 tués et blessés et pas de prisonniers. L'ennemi était deux contre un, mais il a dû se retirer devant la valeur des rebelles. Le général Pryor occupe une forte position à Carrsville et attend avec impatience une nouvelle attaque.

Hier à la chambre on a passé, sur la motion de M. Barksdale, du Mississipi, une résolution pour demander les documents et la correspondance relatifs à la prise de la Nouvelle-Orléans, et on a renvoyé à un comité spécial une résolution présentée par M. Conrad, de la Louisiane, ayant pour objet d'accorder des concessions de terre aux soldats.

Le général Sterling Price est ici.

ARMEMENT DES NEGRES.

Voici le résumé des dispositions du bill de l'armement des noirs, voté par la Chambre des Représentants au Congrès.

Le Président peut armer *autant de nègres qu'il le trouvera nécessaire* pour un terme ne dépassant pas cinq ans. Les soldats africains seront nourris, vêtus et équipés comme les soldats blancs; leur solde ne saurait être plus élevée que celle actuelle. Ils auront des officiers blancs ou noirs, et seront régis par les règlements militaires que pourra faire le Président. Un officier noir ne pourra commander à des blancs. La paie des soldats et des travailleurs de couleur sera d'abord de $10 par mois. On ne pourra enrôler aucun esclave des propriétaires loyaux: en conséquence, il ne sera pas ouvert de bureaux de recrutement dans le Delaware, le Maryland, la Virginie occidentale, le Kentucky, le Tennessee et le Missouri, sans le consentement des gouverneurs de ces Etats.

NOUVELLES GENERALES.

D'après un correspondant du *Times*, on a retiré au général Burnside le commandement du nouveau département, formé des deux [illegible] et on lui a donné trente jours pour se [illegible] général Burnside aurait [illegible] cette offre, dont nous sommes [illegible]. Que le successeur de McClellan [illegible] la Caroline du Nord, théâtre [illegible] exploits, c'est possible, mais il [illegible] pour lui donner la Caroline [illegible] pas rendue à M. Hunter pour [illegible].

[illegible] continue à organiser à [illegible] des noirs. Il a écrit à M. [illegible] nègres *valent au moins* [illegible], ce qui est très flatteur [illegible] enthousiasme pour [illegible]

[illegible] Africains, M. Saxton ajoute qu'ils *sont mieux disciplinés*. Du reste, il ne doute pas que les nègres ne se battent comme des lions partout où on les conduira: c'est ce qu'il faudra voir.

L'adjudant général Townsend, en réponse à une résolution du Sénat, a déclaré qu'il ne jugeait pas prudent de publier le chiffre des hommes dont se compose l'armée. Il est vraisemblable que ni M. Townsend, ni M. Stanton, ni M. Halleck n'en savent rien au juste eux-mêmes.

Le général Jack Hamilton, gouverneur désigné du Texas pour le cas où on prendrait pied sur le territoire de cet Etat, est revenu de la Nlle-Orléans à Washington, pour porter plainte, dit-on, contre le général Banks, dont il blâme sans doute l'humeur politique. M. Hamilton devrait bien rester où il est, au lieu d'aller au Texas, où il est impopulaire et où il ne fera que nuire à la cause qu'il prétend servir.

Nous trouvons dans le *Commercial* de Cincinnati une lettre qu'a adressée à cette feuille le général Cluseret, à la date du 18 janvier. M Cluseret s'étonne des appréhensions manifestées par quelques Américains, que la France intervienne en faveur du Sud. Cela vient, selon M. Cluseret, de ce qu'on est fort mal au courant, aux Etats Unis, de la situation des partis en France. Les orléanistes et les républicains, on le sait, sont tout en faveur du Nord. Quant au "parti bonapartiste", il n'osera pas se jeter dans une aventure trop dangereuse et fort impopulaire. "Il n'y a pas un soldat en France, qui consentirait volontairement de lever la main contre la proclamation du Président, et qui aiderait les propriétaires d'esclaves du Sud à garder leurs esclaves.

"M. Cluseret proteste comme Français et comme descendant d'un compagnon d'armes de Lafayette et de Washington, contre des bruits capables d'altérer les sentiments mutuels des deux nations, etc., etc.—La lettre écrite par M. Cluseret n'a rien qui nous étonne sous sa plume: chacun prêche pour son saint. Mais nous demanderons à M. Cluseret à quel titre il résume en sa personne les sentiments de la France, plus que ceux de ses compatriotes qui peuvent se trouver servir sous le drapeau confédéré.

(Courrier des Etats Unis)

Nouvelles d'Europe.
ARRIVEE DE L'AUSTRALASIAN.

Ce vapeur, parti de Liverpool le 17 janvier et de Queenstown le 18, est arrivé à New York le 1er février et a apporté des nouvelles de trois jours plus récentes que celles de l'*Edinburg*.

La *France* annonce que les évêques mexicains qui s'étaient réfugiés en Europe sont sur le point de retourner au Mexique.

Le traité de commerce entre la France et l'Italie a été signé le 17 janvier.

Tous les ministres d'Espagne ont donné leur démission. La reine a chargé le maréchal O'Donnell de former un nouveau cabinet.

Les dernières dépêches de Londres, à la date du 18 janvier, rapportent: On dit que nous devons avoir deux nouveaux marquis et six nouveaux pairs. Cinq de ces derniers doivent être sir Charles Wood, M. Wintworth Beaumont, M Monckton Milnes, le col. Henry White et M. Edward Elliott. Le nom du sixième n'a pas transpiré.

Le *London Herald* du 18 janvier dit qu'il y a des raisons pour croire que le duc de Cobourg a accepté le trône de Grèce.

Le *London Economist* dans un article fortement élaboré, arrive à la conclusion que la guerre d'Amérique durera autant que la présidence de M. Lincoln ou du moins pendant la majeure partie de son administration.

Le contrat de mariage du prince de Galles et de la princesse Alexandra a été signé à Copenhague le 15.

On dit que les fortifications des dépôts militaires et des arsenaux en France seront blindées comme les navires.

Horace Vernet, le peintre célèbre, est mort à Paris dans la matinée du 17 janvier.

Le roi des Belges avait éprouvé une rechute, et l'on avait conçu de nouvelles alarmes au sujet de sa santé, mais on ne publiait pas encore de bulletin.

Le général comte de Serau, autrefois aide de camp du duc d'Enghien, vient de mourir à l'âge de 93 ans. Il était un des derniers représentants de l'armée de 1789. Il avait été le camarade d'école et même le caporal de Napoléon à l'école de Brienne.

Il paraît que le nombre de banqueroutes enregistrées l'année passée en Angleterre a été de 9396. Le terme moyen n'avait été que le vingtième par an dans les dix années précédentes.

Suivant des statistiques officielles, il y avait 515,000 artisans employés dans les fabriques de coton dans toute la France, dont 250,000 hommes et 265,000 femmes. Ils appartiennent au département du Haut Rhin, de la Seine Inférieure du Nord, de la Somme, de l'Oise, l'Aube, l'Eure, les Vosges et la Loire. Beaucoup de ces ouvriers peuvent trouver de l'emploi dans les lignes de chemins de fer en voie de construction dans toute la France.

Le steamer Europa est arrivé devant le port de Queenstown, le 17 janvier.

Une dépêche de Liverpool du 17 janvier dit: Les steamers *Great Eastern*, parti de New York et l'*Europa*, de Boston, sont arrivés aujourd'hui.

En Angleterre, le discours de l'Empereur a été accueilli avec une approbation unanime.

Le journal le *Temps* a reçu un avertissement pour avoir dénaturé le sens de ce discours et avoir calomnié la politique intérieure et extérieure de la France.

On mande de Londres à la *Presse* de Vienne que le duc régnant de Cobourg est le candidat de l'Angleterre au trône de Grèce et que le prince Alfred lui succéderait dans le duché de Cobourg.

Consolidés 92 5/8—Bourse 69.90.

Liverpool—Le marché au coton était très animé: Demande considérable et prix en hausse de 1/2 à 1 d. Ventes, 30,000 balles.

DERNIERES NOUVELLES.

Liverpool, samedi soir, 17 janv.

Une députation a remis au ministre Adams copie d'une résolution de la société d'émancipation, exprimant une vive sympathie pour la politique abolitioniste du président Lincoln.

L'*Army & Navy Gazette* dit: nous ne pouvons voir dans la continuation de la guerre que la ruine mutuelle des deux partis: ceux qui parlent de réduire le Sud à l'état de St Domingue ne songent guère aux misères et aux horreurs qui s'appesantiraient sur le Sud avant que son cadavre ensanglanté gise expirant aux pieds des abolitionistes en armes.

Lettre de Napoléon III
AU GENERAL FOREY.

Nous complétons ici le texte de la lettre adressée par l'Empereur Napoléon au général Forey, lettre dont nous avions publié seulement un extrait dans notre édition du soir:

"Fontainebleau, 3 juillet.

"Mon cher général, au moment où vous allez partir pour le Mexique, chargé des pouvoirs politiques et militaires, je crois utile de bien vous faire connaître ma pensée.

"Voici la ligne de conduite que vous aurez à suivre: 1. faire à votre arrivée une proclamation dont les idées principales vous seront indiquées; 2o. accueillir avec la plus grande bienveillance tous les Mexicains qui s'offriront à vous; 3. n'épouser la querelle d'aucun parti, déclarer que tout est provisoire, tant que la nation mexicaine ne se sera pas prononcée; montrer une grande déférence pour la religion, mais rassurer en même temps les détenteurs de biens nationaux; 4. nourrir, solder et armer suivant vos moyens, les troupes mexicaines auxiliaires: leur faire jouer le rôle principal dans les combats; 5. maintenir parmi vos troupes, comme parmi les auxiliaires, la plus sévère discipline, réprimer vigoureusement tout acte, tout propos blessant pour les Mexicains, car il ne faut pas oublier la fierté de leur caractère, et il importe au succès de l'entreprise de se concilier avant tout l'esprit de populations.

"Quand nous serons parvenus à Mexico, il est à désirer que les personnes notables de toute nuance, qui auront embrassé notre cause, s'entendent avec nous pour organiser un gouvernement provisoire. Ce gouvernement soumettra au peuple mexicain la question du régime politique qui devra être définitivement établi. Une assemblée sera ensuite élue d'après les lois mexicaines.

"Vous aiderez le nouveau pouvoir à introduire dans l'administration, et surtout dans les finances, cette régularité dont la France offre le meilleur modèle. A cet effet, on lui enverra des hommes capables de seconder sa nouvelle organisation.

"Le but à atteindre n'est pas d'imposer aux Mexicains une forme de gouvernement qui leur serait antipathique, mais de les aider dans leurs efforts pour établir selon leur volonté, un gouvernement capable qui ait des chances de stabilité, et puisse assurer à la France le redressement des griefs dont elle a à se plaindre.

"Il va sans dire que s'ils préfèrent une monarchie, il est de l'intérêt de la France de les appuyer dans cette voie.

"Il ne manquera pas de gens qui vous demanderont pourquoi nous allons dépenser des hommes et de l'argent pour fonder un gouvernement régulier au Mexique.

"Dans l'état actuel de la civilisation du monde la prospérité de l'Amérique n'est pas indifférente à l'Europe, car c'est elle qui alimente nos fabriques et fait vivre notre commerce. Nous avons intérêt à ce que la république des Etats Unis soit puissante et prospère, mais nous n'en avons aucun à ce qu'elle s'empare de tout le Golfe du Mexique, domine les Antilles ainsi que l'Amérique du Sud, et soit la seule dispensatrice des produits du Nouveau Monde.

"Nous voyons, aujourd'hui par une triste expérience, combien est précaire le sort d'une industrie qui est réduite à chercher sa matière première sur un marché unique, dont elle subit toutes les vicissitudes.

"Si, au contraire, le Mexique conserve son indépendance et maintient l'intégrité de son territoire, si un gouvernement stable s'y constitue avec l'assistance de la France, nous aurons rendu à la race latine, de l'autre côté de l'Océan, sa force et son prestige; nous aurons garanti leur sécurité à nos colonies des Antilles et à celles de l'Espagne; nous aurons établi notre influence bienfaisante au centre de l'Amérique, et cette influence, en créant des débouchés immenses à notre commerce, nous procurera les matières indispensables à notre industrie.

"Le Mexique ainsi régénéré nous sera toujours favorable, non seulement par reconnaissance, mais aussi parce que ses intérêts seront d'accord avec les nôtres, et qu'il trouvera un point d'appui dans ses bons rapports avec les puissances européennes.

"Aujourd'hui, notre honneur militaire engagé, l'exigence de notre politique, l'intérêt de notre industrie et de notre commerce, tout nous fait un devoir de marcher sur Mexico, d'y planter hardiment notre drapeau, d'y établir soit une monarchie, si elle n'est pas incompatible avec le sentiment national du pays, soit tout au moins un gouvernement qui promette quelque stabilité.

NAPOLÉON.

POLITIQUE FRANÇAISE.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis*:

Il fallait s'attendre à voir certains journaux prendre texte de la lettre adressée par l'empereur au général Forey, pour faire de la déclamation au nom de "la liberté menacée." La partie sérieuse de la presse new-yorkaise a toutefois apporté, dans l'appréciation de la politique française au Mexique, un esprit de réserve, de tact et de justice auquel nous n'avons pas été habitués. Le *World* notamment prend la question de haut et définit en ces termes pleins de justesse le véritable aspect sous lequel elle doit être envisagée au point de vue de l'intérêt américain:

"Si l'Union doit être brisée en pièces par l'imbécillité et le fanatisme de ses défenseurs officiels, s'il faut que les confédérés du Sud s'établissent sur nos frontières, on ne peut rien imaginer pour le futur bien-être des Etats libres qu'une organisation des Etats hispano américains assez puissante pour empêcher à jamais l'extension de la confédération du côté des tropiques. Nous pouvons dire que, si les radicaux parviennent à détruire la confédération du Sud, cette puissance sera grandement hostile à tous nos intérêts et à tous nos principes. Ce serait donc pour nous un sérieux avantage d'assurer que nos anciens alliés, devenus nos modernes rivaux, soient contraints à la modération et à la sagesse par la présence sur leurs frontières méridionales d'un état assez fort pour les retenir dans leurs vraies limites, et pour empêcher le golfe du Mexique de devenir un lac confédéré.

"Si d'autre part, une sagesse tardive venait encore à temps pour retenir l'Union sur les bords de la tombe que le gouvernement est en train de lui creuser, si la république américaine reprenait son essor, plus forte et plus unie que jamais, il est clair que nous ne perdrions rien à la pacification du Mexique, et que nous gagnerions beaucoup plus au courant naturel de son commerce vers nous, que la France ou toute autre puissance qui ne pourrait jamais entretenir de relations avec ce pays qu'au moyen d'intérêts purement politiques.

"Sous quelque jour, donc, que nous envisagions cette révélation des desseins de la France sur le Mexique, nous ne pouvons réellement voir de bonne raison pour en prévoir un mal permanent pour les intérêts les plus sérieux et les plus durables du peuple américain. Le mal du jour est bien suffisant sans cela, et il n'est pas besoin de nous passionner et de nous mettre en peine pour des démarches qui ne peuvent vraiment pas nous faire tort aujourd'hui, et qui sont encore bien plus près de nous être avantageuses que de nous nuire dans l'avenir. Qu'elles aboutissent donc comme elles peuvent."

GRAND BAL A LA SALLE D'ORLEANS.—Le mardi-gras conserve son empire même au sein de la guerre. On verra dans nos annonces qu'il y aura ce soir bal paré et masqué à la salle d'Orléans, sous la direction de N. Amodeo & Co. De brillants préparatifs ont été faits et l'orchestre sera dirigé par Charles Yaeger qui, avec un corps d'instruments en cuivre, fera exécuter de nouveaux quadrilles au son d'une musique retentissante. Nous ne doutons pas que la foule ne se porte à cette joyeuse soirée.

EXPOSITION DE COSTUMES.—Mme Groux, 93 rue Conti, entre Bourbon et Dauphine, fera une exposition publique de son splendide assortiment de costumes pour bals masqués depuis lundi matin jusqu'à mardi à midi.

CAFÉ, GROCERIES, &c.—La maison Grieff, Byrnes & Cie, 42 et 44 rue Tchoupitoulas, offrent à vendre du café et divers articles d'épicerie, et du papier à imprimer.

BERNARD TURPIN.—Voir plus loin l'annonce de M. Bernard Turpin, No 95 rue de la Vieille Levée.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.—La Société Hickman, Dugas & Maignan est dissoute. M. A. F. Hickman continuera seul les affaires de l'ancienne maison. Voir aux annonces.

M. BARNETT JR.—M. M. Barnett Jr. reprend les affaires d'encan. Il a loué le vaste magasin situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel Verandah, rue Conti, Nos 23 et 25. M Barnett est trop honorablement connu dans les affaires pour que ses anciens clients ne lui reviennent pas avec empressement.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PROVISOIRE DES ETATS UNIS.—Cofield contre Mercer. Décret ayant été rendu contre le défendeur, M. Durant a demandé une nouvelle audition de cause. Il s'est basé sur ce que le séquestre ne pourrait être dirigé et que le fait de ne l'avoir pas exécuté annulle le marché.

M. Hunt s'est opposé à la demande. Son client, a-t-il dit, déclarait, dans sa pétition que la propriété serait gaspillée avant que les différentes échéances n'arrivassent et que le séquestre était le seul remède. C'est la *récolte* qui a été vendue $10,000 et cette somme a été reconnue comme la dette bien que le paiement dût être effectué à chaque expédition à deux cents boucauts de sucre.

—Juan Ribas contre Marshal Wills.—M. Ribas réclamait $33,373, montant de trois mois de loyer du No [illegible] de la rue Front Levée.—Le tribunal a rendu un jugement par défaut et un privilège sur les propriétés saisies des défendeurs.

John Catey contre J. M. Pelton.—M. Fellowes, avocat de M. Catey, a demandé que le défendeur fût requis de faire connaître, le 18 du courant, les raisons pour lesquelles l'ordre d'une levée de séquestre ne serait pas accordé et les raisons pour lesquelles le marshal ne garderait pas le sucre—le cautionnement devant être de $25,000 au lieu de $5000.

OLD HICKORY.—L'honorable propriétaire de la maison du 3me District, où l'on a établi le café de ce nom, nous prie de dire qu'il n'a pas cessé d'avoir son domicile à la Nlle-Orléans—que les jeux dont il s'agit dans l'établissement désigné sont simplement des jeux de société très licites. Nous nous empressons de faire droit à cette double réclamation.

PERTE D'UN NAVIRE.—Par le *Jennie Beals*, transport, arrivé hier, de Key West qu'il a quitté le 7 du courant, nous apprenons que le *Planter*, transport des Etats Unis, capt. A. F. Daly, parti de New York le 3 janvier pour l'Ile aux Vaisseaux et ayant à bord 63 soldats, 1 chirurgien, 2 receveurs, 40 artisans, 275 chevaux et une grande quantité de provisions, a été jeté à la côte, le 14 janvier, sur le Stranger's Key, Little Bahama Banks. Le navire est entièrement perdu et un grand nombre d'embarcations essayaient de sauver tout ce qu'elles pouvaient. Personne n'a péri.

Les soldats et les autres passagers ont été transportés à Key West par un bateau envoyé de Nassau par le consul américain. A Key West, ils se sont embarqués sur le *Jennie Beals*. Tous les chevaux ont péri et on ne sauvera qu'une faible partie des provisions.

Nous apprenons, par le même arrivage, que le tug-boat *Swan*, parti de Key West pour la Nouvelle Orléans, a sombré en mer et quatorze personnes ont péri. Le *Lavoisier* arrivait à Key West au moment où le *Jennie Beals* sortait du port.

HORRIBLE ACCIDENT.—Lundi, vers 1 heure de l'après midi, un horrible accident a eu lieu dans une maison de la rue d'Espagne, entre les rues Urquhart et Girod. Mme Charles Daniels, trouvant de la difficulté à allumer son feu, eut l'inconcevable imprudence de jeter sur la braise de l'huile de charbon; elle souleva une burette de cinq gallons et se mit à en verser le contenu; la flamme se communiqua au liquide et le vase fit explosion. En un clin d'œil la malheureuse fut enveloppée. Attirés par ses cris et par le bruit de l'explosion, un grand nombre de voisins se précipitèrent dans la maison; un spectacle affreux s'offrit à leurs regards: Mme Daniels avait presque disparu dans les flammes qui s'élevaient au-dessus de sa tête. On essaya vainement de les étouffer.

Mme Daniel, nous dit la personne dont nous tenons ces détails, a été brûlée des pieds à la tête. Elle est morte, le soir, à sept heures, dans des souffrances atroces. M. Beach s'est transporté sur les lieux, hier matin, pour pratiquer la levée du corps.

COUR PREVÔTALE.—Le prévôt a siégé hier matin. Deux jeunes gens de couleur ont été traduits devant lui pour répondre à l'accusation d'avoir ouvert le coffre fort du Dr Adler et d'y avoir volé trois cents piastres. L'un d'eux appartient au docteur et n'a que quinze ans, le second a dix-huit ans. Ils ont transporté le coffre hors du bureau et l'ont ouvert à coups de hache. On a trouvé sur eux une partie de l'argent et leur culpabilité a été clairement établie. Le plus jeune a été condamné à quatre mois et l'autre à six mois de détention au workhouse.

Conuell, qui a volé trois montres dans la boutique de M. Meier, rue de l'Esplanade et dont le watchman a pu admirer la course échevelée, a été envoyé au workhouse pour six mois. Il était orné d'un revolver.

On avait, paraît-il, soupçonné à tort George Jackson qui avait déjà eu le malheur de débourser cinq piastres pour une liquidation excessive et des tendances rebelles. Ayant perdu les deux cent soixante dix piastres que le magistrat lui avait fait restituer, il était venu dans une cour dans l'espoir d'y trouver un asile et rien de plus. Il a été renvoyé de la plainte.

Richard Smith, accusé de désertion, a été condamné à un mois de prison.

DEMANDE.—M. Saml. Glenn a demandé, hier matin, par l'entremise de M Field, que M. Laurent Millaudon et le juge Howell fussent requis de donner les raisons pour lesquelles le tribunal ne rendrait pas absolue et perpétuelle une injonction contre toutes procédures postérieures, sous l'empire du décret rendu de la Sixième Cour de District dans l'affaire Millaudon vs. Hunnewall et Glenn.

Mme GROUX,
Rue Conti, No 93, entre les rues Bourbon et Dauphine,

EXPOSERA gratuitement son magnifique assortiment de COSTUMES POUR BALS MASQUES, de lundi matin, 9 heures, à mardi, jusqu'à midi.
14fév—S&M.

LE SYSTEME SANGRADO.—Lorsque le Dr Sangrado trouvait ses malades faibles, il leur donnait du gruau à l'eau, lorsque leur faiblesse augmentait, il leur administrait du calomel et du jalap. Gil Blas nous dit que les malheureux mouraient presque invariablement. Beaucoup de gens meurent encore de nos jours grâce au même traitement, mais on a découvert par bonheur un remède contre la faiblesse—c'est l'AMER DE HOSTETTER, puissant tonique qui purifie tout en fortifiant. C'est un précieux remède pour les femmes surtout et pour les vieillards.

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter—
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21,
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEUREK, au-dessus du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12.
[illegible] VIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
[illegible] SON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.
THOM[illegible]
14 fév—6

LAINE! LAINE!! LAINE!!!

LES soussignés paient toujours LES PRIX LES PLUS ÉLEVÉS, au comptant, pour la laine.
J. B. VALENTINE & CO.,
19 déc—[illegible] Rue de la Commune, No 51.

EDITION D'HIER SOIR.
Dernières nouvelles,
PAR LA VOIE DU SUD.

Nouvelles du Texas, de la baie de Sabine, de Vicksburg et de Richmond.

Nous empruntons au *Picayune* les nouvelles puisées dans le *Memphis Appeal* du 12.

Engagement à la passe Sabine.

(Extrait du *Houston Telegraph* du 23 janvier.)

On a reçu ici hier soir la dépêche suivante:

J'ai engagé l'ennemi aujourd'hui et j'ai capturé 13 canons, environ pour un million de matériel et 109 prisonniers.

O. M. WATKINS,
Major commandant.

La destitution de Butler.

Richmond 11 février.—Le correspondant à Washington de *La Tribune* de New York dit que le livre jaune qui est en la possession de M. Mercier, le ministre français, contient la preuve que la destitution de Butler était connue de M. Drouyn de L'huys, à Paris, longtemps avant qu'elle ne fût connue des membres éminents du Congrès à Washington.

Louisiane.

Le *Caddo Gazette* du 24 janvier contient ce qui suit:

En face cet endroit la rivière s'est élevée jusqu'à 10 pieds du sommet de la rive et elle monte encore. Les crues annoncées plus haut indiquent que nous pouvons nous attendre à une autre crue de trois pieds.

Voici une liste des soldats décédés à l'hôpital Silliman, à Clinton, Louisiane, du 8 décembre 1862 au 8 février 1863.

Mathew Griffin, compagnie B, 30e Louisiane, John W. Harvey, 9e; Thomas Flynn, comp. G, Miles Legion; O. Clement, comp. B, 30e Louisiane, L M Poole, comp. G, 4e; B Bargois, comp. B, 30e, Paul Cucullu, comp. F, 30e.

Nous lisons dans l'*Appeal*:

Nous apprenons par l'*Alexandria Democrat* que le Bureau militaire de cet Etat s'est ajourné la semaine dernière après une session de quatre jours, une majorité étant présente, savoir: le gouverneur et les généraux de brigade Pratt et Vick. La loi n'autorise pas le gouverneur à remplacer le général Randolph, démissionnaire, et il n'y aura que deux généraux de brigade. La législature n'a pas supposé que les généraux puissent être tués ou décliner l'honneur qui leur était conféré. Le général Pratt établit son quartier aux Opelousas et le général Vick le sien à Monroe.

L'*Alexandria Democrat* rectifie l'assertion du *Shreveport News* que le gouverneur de la Louisiane a le pouvoir d'exempter les personnes qu'il jugerait devoir être plus utiles dans leurs occupations actuelles. Il demande "où est la loi qui dit cela" et ajoute: le bill de la milice spécifie dans sa seconde section les exemptions. Elle n'en dit pas davantage et ne donne aucun pouvoir d'exemption au gouverneur. Le bill d'exemption du Congrès a conféré ce pouvoir au Président, mais notre législature a préféré rester seule juge de la question.

Nouvelles de Vicksburg.

L'ennemi n'avait fait aucune démonstration hostile jusqu'à hier soir neuf heures. Nos batteries au-dessus de la ville ont lancé des bombes toute la journée, on ignore dans quel but.

Un télégramme du 10, au *Mississipian*, porte: Le colonel Higgins, qui a reçu le commandement des batteries de grosse artillerie, a fait tirer pour essayer le pouvoir et la portée de tous nos canons.

Nous nous attendons à chaque instant à une attaque et nous y sommes préparés.

Le steamer fédéral *Queen of the West*, accompagné du bateau-ferry *De Soto*, est de nouveau en croisière dans le bas du fleuve. Ils ont passé Rodney ce matin à 4 heures. A midi, ils étaient à une petite distance au-dessus de Natchez.

Dans un autre paragraphe l'*Appeal* dit: le *Queen of the West* et le *De Soto* ont débarqué aux moulins de M. Brown, sur la rive Est du fleuve, sous la colline qui est au-dessous de Natchez. Ils n'ont commis d'autres déprédations que de prendre un nègre, puis ils ont traversé à Vidalia. En descendant le fleuve ils ont détruit toutes les embarcations et tout ce qui pouvait flotter. Ils ont débarqué un détachement à Vidalia, mais n'ont pas commis de dégâts. Ils ont passé en descendant hier, à trois heures après midi.

Nouvelles de Galveston.

(Correspondance du Houston News.)

Galveston, 23 janv.—Hier soir, les navires de l'ennemi étaient en position de dominer nos batteries de la pointe au Sud de la rue Tremont, et ce matin nous nous attendions à une attaque dès la pointe du jour. Il y avait excitation et mouvement partout, et le peuple s'apprêtait d'une manière mystérieuse, sous l'impression qu'il devait se passer quelque chose de monstrueux. Les femmes et leurs enfants sur leurs talons s'acheminaient vers la grève où le convoi pour se mettre en sûreté, la levée était remplie de monde et chacun croyait qu'il allait entendre le bruit des canons, mais il sont restés silencieux.

Il fut découvert dans la matinée que l'ennemi avait autre chose à faire. Les trois steamers à hélice, qui la veille, étaient à la portée du Fort Point, se dirigeaient en toute hâte vers l'Est, pensant que le Brooklyn, avec une des canonnières, sortait pour intercepter un large transport venant de l'Ouest et qui continuait sa course.

Le temps est précieux pour nous spécialement dans cette occasion. On dit que le major Helsberg est infatigable à organiser les moyens de défense de la ville, demain matin de nouveaux canons seront en position et nos moyens de résistance augmentés en proportion.

24 janv.—La *Lucy Gwin* est arrivé ce matin de la barre où elle a été dernièrement employée dans une reconnaissance importante de la côte.

Le *Brooklyn* est sorti pour héler un steamer venant du Nord Est et il est revenu ensuite prendre son poste.

Les habitants sont occupés ici à plier bagage, les uns allant du côté d'eau bas vers l'Ile, les autres ailleurs, pour échapper aux bombes, dans le cas où l'ennemi exécuterait un autre bombardement sans donner notice. Quelques gens ont construit des casemates à l'épreuve de la bombe et sous terre, pour plus de sûreté. Les magasins étaient tous fermés, hier, à 3 heures de l'après-midi.

Deux maisons, dont l'une était occupée par Ben Crone, dans la partie est de la ville, ont été incendiées ce matin. L'une appartenait à Dan Smith. Elles étaient situées dans le Mechanic Street, à deux portes à l'Est de la résidence de M. Westerlage. L'ameublement et tout ce qu'elles contenaient a été détruit.

L'aviso de guerre anglais "Rinaldo" est devant la barre. Un lieutenant en a été expédié, sous pavillon parlementaire, pour communiquer avec le consul anglais qui s'est rendu à bord avec lui.

Un des officiers dit que la flotte anglaise est maintenant plus forte qu'elle n'a jamais été auparavant, ayant en tout six mille gros canons qui peuvent être dirigés en peu de jours, sur quelque point du golfe que ce soit. Le Rinaldo avait mis deux jours pour venir de la Nouvelle Orléans. Il avait à bord en qualité d'aspirant le jeune lord Queensboro, fils du marquis de Queensboro.

Le département du Trans-Mississipi.

Un nouveau commandement, tout à fait indépendant, a été, selon toute probabilité, donné au major général Sterling Price. Un télégramme du secrétaire de la guerre, adressé à une haute autorité de ce département, annonce qu'une nouvelle nomination a été faite pour le district du général Holmes et que le major général Price sera assigné au commandant actif de toutes les troupes de ce département, et qu'il aura avec lui les régiments du Missouri qui se trouvent maintenant dans l'armée de l'Ouest.

Saisie de coton.

Le sénateur Phelan, du Mississipi, a présenté le 29 au Congrès le bill suivant pour la saisie de tout le coton dans le pays. C'est un bill rigoureux qui a été référé à un comité spécial de cinq membres.

1—Tout le coton qui se trouve maintenant dans les limites de la confédération, excepté la quantité nécessaire pour les usages domestiques, sera saisi pour le compte du gouvernement et approprié à son service.

2—La vente, l'achat ou la soustraction du coton, pour frustrer les opérations de ce bill, sera regardé comme un acte de félonie et le délinquant, s'il est propriétaire du coton, perdra tout droit à l'indemnité.

3—La vente ou le transfert du coton à un citoyen des Etats Unis sera regardé comme un acte de trahison et le délinquant, sur preuve, souffrira la peine de mort.

4—Tout coton sera remis par le propriétaire à tel endroit et à telle époque et sous tels règlements que le président désignera et le refus de se conformer à cette clause sera puni d'une amende et de l'emprisonnement.

5—Les bons des Etats Confédérés seront remis aux propriétaires de coton sur le taux de 15 cents par livre, avec intérêt du jour de la remise.

6—Tout le coton exposé à tomber entre les mains de l'ennemi sera détruit par les ordres des commandants militaires au dessus du rang de colonels, les propriétaires devant être indemnisés de la même manière que ceux qui le délivrent au gouvernement.

7—Aucun coton ne sera exporté hors des limites de la Confédération, excepté par le gouvernement, et toute personne qui violera cette clause souffrira la peine de mort.

8—Toutes lois ou parties de lois contraires à cet acte sont rappelées.

LA RECOLTE PROCHAINE.

(Du Houston Telegraph.)

Nous regrettons d'apprendre, dit ce journal, que beaucoup de planteurs refusent de vendre leur maïs pour planter plus de coton l'année prochaine. Le coton est toujours roi pour ces planteurs. Ces velléités n'auront probablement pas beaucoup de succès. Il faut du maïs pour le peuple; il faut qu'on cultive le maïs dans les plantations, et si le roi-coton essaie d'affamer le peuple, il court risque de ne pas faire une bonne récolte.

Nouvelles de Vicksburg.

On lit dans le *Vicksburg Whig* du 10:

Une personne qui vient d'arriver du comté d'Issaquena nous apprend qu'il n'était pas passé de bombarde devant Tallula jusque vers le milieu de la semaine dernière. Il était monté plusieurs transports chargés de troupes et d'artillerie légère. On assurait que ces troupes devaient attaquer nos troupes près de Greenville.

L'eau monte rapidement dans la péninsule. Elle exerce déjà une forte pression à l'endroit de la crevasse de la levée de White, et elle s'est frayée un passage sur certains points. Néanmoins rien n'est encore changé dans l'aspect des camps au Sud du canal.

Mardi dernier, l'extrémité supérieure du canal était fermée et il a fallu un grand nombre des travailleurs pour enlever les troncs d'arbre que le courant y avait entraînés.

Tout paraissait calme, hier de l'autre côté du fleuve. Une forte canonnière est descendue vers 11 heures et a pris position en face de la flotte, immédiatement au dessous de l'*Essex* qui veillait sur les transports depuis leur arrivée.

Un petit bateau-ferry, ayant un bateau plat à la remorque, a disparu à l'embouchure du canal: on croit qu'il y est entré. Plusieurs transports sont arrivés pendant la journée, avec des bagages chargés de vivres.

On voit beaucoup de fédéraux à la levée de l'ancienne habitation White: leurs regards sont dirigés vers la ville qu'ils convoitent avec tant d'ardeur.

Le correspondant de l'*Appeal* écrit à ce journal sous la date du 10:

Depuis samedi dernier les mouvements de l'ennemi dans la péninsule donnent lieu à toutes sortes de conjectures. Des transports chargés de troupes ayant remonté le fleuve, on a supposé que les fédéraux levaient leur camp pour le transporter sur un terrain plus sec. On ne sait rien de positif, mais la supposition paraît fondée.

On a cru aussi un moment que les canonnières se retiraient. Le camp existe toujours en face de la ville. Nous ne savons pas combien il y reste de temps. On ne sait rien non plus de ce qui se passe au camp établi en face de Warrenton.

On voit distinctement l'eau envahir la péninsule vers le point occupé par les camps des fédéraux. Ceux ci seront bientôt forcés de se retirer.

On travaille peu au canal à cause de la crue du Mississippi. Pour pouvoir continuer les fouilles, l'ennemi a établi des écluses aux deux extrémités.

Depuis que les défenses de la ville ont été confiées au brigadier général Lee, les batteries sont mieux gardées. Il n'est pas du tout probable qu'un autre bateau puisse passer sous nos canons sans être aperçu. Les artilleurs sont à tous les jours aux pièces.

On parle encore de remparts élevés par l'ennemi derrière le bois pour y placer des mortiers destinés au bombardement de la ville, mais il n'y a rien de sérieux. On ne pourrait bombarder Vicksburg que de la levée et les fédéraux ne trouveraient pas sur cette levée un seul point qui fût hors de la portée de nos canons.

NOUVELLES DU BAYOU LAFOURCHE.

Nous avons reçu la *Sentinelle* de Thibodeaux du 14 courant: nous lui empruntons les paragraphes suivants:

Dans les huit jours qui se sont écoulés depuis notre dernier numéro, les faits qui se sont passés dans la paroisse et principalement dans notre village, sans être d'une grande importance, méritent une place dans le numéro d'aujourd'hui. Nous n'avons à enregistrer qu'une tentative d'incendie et une pendaison.

Avant d'aborder ces sujets, nous parlerons des émotions variées produites par les conventions arrêtées entre les planteurs et la Commission de Séquestre, conventions approuvées par un ordre général du Commandant en chef du Département du Golfe. Si le physique a bien reproduit les impressions du moral, nous pouvons dire que les uns se réjouissent déjà de voir leurs cannes pousser, leurs sucreries regorger et leurs bourses se remplir, les autres, ceux qui ne veulent que ce qu'ils croient leur appartenir, considèrent cette association comme le couronnement de leur ruine, les derniers, enfin, philosophes de circonstance, rient de tout et vont jusqu'à éclater lorsqu'ils voient, à certains jours de la semaine, quelques soldats tricoler élégamment sur nos banquettes. Où trouvent-ils les liqueurs? voilà la question que tout le monde se fait et à laquelle personne ne peut répondre.

Lundi dernier, des soldats excités par la boisson, se sont introduits dans une maison, momentanément abandonnée, située sur le canal et y ont mis le feu. A l'approche des voisins attirés par la fumée, ceux ci ont pris la fuite à travers les champs. Grâce à ces secours on n'a pas eu de malheur à déplorer.

Un nègre appartenant à M. W. A. Britton, accusé d'attentat à la pudeur sur une jeune personne blanche et trouvé coupable a été condamné à la peine de mort. Sa sentence a été exécutée hier dans la prison de la paroisse avec toutes les formalités usitées. Une compagnie de cavalerie et un piquet d'infanterie retenait au dehors la foule, venue là avec l'intention d'assister au supplice.

Arrivée du Bio Bio.

Le steamer *Bio Bio*, capitaine Drew, est entré dans notre port à 2 heures de l'après midi. Il a quitté New York le 4 février et a touché à la Havane le 12.

Voici la liste des passagers:

Dr Nye, John C A Ordez, A M Cousin, W E Pearson, J Vandigheca, J Duruque, E Rousseau, P G Payne, D Baker, W D A Whitmore, Mme J Harvey, M Johnson, F Herwood, J M Baker, J J Knapp, E Farmer, Capt Brown, C H Cherbourg, G Wood, J Snow, C England, Pertfield, capt. Pendleton, C H Carbot, C F Young, J Donnery, J Flemitras, T Hall, A Wolf, C Wells, Mme Wells.

De la Havane—M et Mme Joaquin Ballister, B Prats, A Cassard, E Sergi, M Costodrau, M Sally, P A Abat, Victor Dejan, E Dejan, J B S[illegible], J Mayo, et autres.

NOUVELLES DU NORD
de cinq jours plus récentes.

Dépêches officielles de Beauregard sur le combat naval de Charleston.

La guerre dans la Caroline du Nord.

LETTRE DE NAPOLEON III

Nous avons reçu par l'arrivée du *Bio Bio* des journaux de New-York jusqu'au 4 courant. Nous trouvons dans le *Herald* du 1er des dépêches additionnelles qui suivent sur le combat naval de Charleston.

RAPPORTS OFFICIELS.

A bord de la canonnière *Palmetto State*.

Je suis sorti hier soir. Ce batiment a frappé le *Mercedita*, qui a envoyé une embarcation et s'est rendue. Les officiers et l'équipage ont été mis sous parole. Le capitaine Tucker pense qu'il a coulé un navire et mis le feu à un autre qui a amené son pavillon. La flotte du blocus est allée vers le sud et a été hors de la vue.

D N INGRAHAM,
Officier commandant.

Quatrième Dépêche.

Charleston, 1 février 1862.

Le général Beauregard et le commodore Ingraham, comme commandants des forces de terre et de mer, ont lancé une proclamation, datée du 31 janvier, déclarant le blocus de Charleston levé, l'escadre ennemie toute entière ayant été coulée, brûlée ou dispersée par les forces navales supérieures de la Confédération.

Hier, après-midi, le général Beauregard a placé un steamer à la disposition des consuls étrangers pour qu'ils visent par eux mêmes que le blocus n'existait pas.

Les consuls français et espagnol, accompagnés du général Ripley, ont accepté l'invitation. Le consul anglais, avec le commandant du steamer anglais *Petrel*, était allé à cinq milles au delà de l'ancrage habituel de l'escadre de blocus, et ils n'ont pu rien voir avec des lunettes.

Plus tard dans la soirée, quatre batiments du blocus ont reparu, se tenant à l'écart. Ce soir un grand nombre de batiments sont en vue, sous vapeur et évidemment prêts à fuir.

Charleston, 1 février 1863.

Proclamation officielle.

Quartier général des forces de terre et de mer, CHARLESTON, Caroline du Sud, 31 janv.

A environ cinq heures du matin les forces navales des Etats Confédérés de cette station ont attaqué la flotte du blocus des Etats Unis en dehors du port de Charleston, et ont coulé, dispersé ou mis en fuite et hors de vue pour le moment toute la flotte ennemie.

En conséquence, nous soussignés, commandant respectivement les forces de mer et de terre des Etats Confédérés dans ces parages, nous déclarons formellement que le blocus par les Etats Unis de la dite ville de Charleston, Caroline du Sud, est levé par une force supérieure des Etats Confédérés à partir de ce jour 31 janvier 1863.

G. T. BEAUREGARD,
Général-commandant.
D. W. INGRAHAM,
Officier commandant le forces navales dans la Caroline du Sud.

Les résultats de l'engagement naval d'hier sont deux navires coulés, quatre mis en feu et le reste en fuite.

Les consuls étrangers ont tenu une conférence hier soir et ont été unanimement d'avis que le blocus avait été également levé.

Il y avait aujourd'hui 20 batiments de blocus sur la barre.

Bombardement.

Le *Richmond Dispatch* du 2 renferme une dépêche annonçant que le *Montauk* a dernièrement bombardé le fort McAllister.

Savannah, 1er février 1863.—La flotte abolitioniste, comprenant un navire blindé à tour, quatre cannonnières et une bombarde, a de nouveau ouvert le feu, ce matin, sur le fort McAllister, à Genesis Point.

Le bombardement a duré jusqu'à 2 heures et demie de l'après-midi, puis l'ennemi s'est retiré battu comme la première fois.

Le feu a été plus terrible qu'au premier bombardement.

La seule personne tuée de notre côté est le major John B. Gallie, commandant du fort. Il a eu le crâne fracassé par un éclat de bombe.

LE GENERAL BUTLER.—Le *N. York Herald* du 3, dit, sur l'autorité d'un de ses correspondants de Washington, qu'il a de bonnes raisons pour penser que le général Butler n'a pas accepté et probablement n'acceptera pas le commandement des forces unionistes en Louisiane et au Texas, commandement qui lui a été offert par le Président. On ne sait maintenant pour quel commandement il sera désigné.

L'ORETO.—Le *New York Herald* du 3 dit qu'en addition aux nouvelles déjà données sur la destruction de l'*Oreto* ou du *Florida*, il a depuis appris qu'un négociant de la Havane a envoyé au *Columbia*, quand ce steamer était au moment de partir, l'avis que le navire rebelle avait été détruit.

LA GRANDE EXPEDITION DU SUD.—Nous lisons dans le même journal:

Des dépêches de Morehead City, Caroline du Nord, disent que la grande expédition du Sud est prête maintenant, et que les eaux entre ce point et Beaufort sont noires de navires de toutes sortes, qui attendent seulement que le vent tombe un peu pour se rendre à leur destination. L'armée est dans une situation magnifique et dans d'excellentes dispositions.

Les soldats brulent de combattre et sont animés des plus belles espérances de succès. L'ennemi semble trembler maintenant qu'il sait que la tempête s'approche.

Jefferson Davis a eu, la semaine passée, une conférence avec le gouverneur Vance de la Caroline du Nord, sur les relations de cet Etat avec la Confédération du Sud. La conférence a eu lieu à Franklin Depot, en Virginie, sur le Blackwater. Le gouverneur Vance a informé clairement Jeff Davis que la Caroline du Nord insistait sur la réserve et le rappel d'une force convenable pour la protection de cet Etat contre toute marche ultérieure des armées unionistes. La Caroline du Nord a maintenant 80,000 hommes au service Confédéré.

La lettre de Napoléon III au général Forey dont il a été question, contient les passages suivants:

MAISON DE SECOURS
De la Confrérie de l'Eglise P. E. St-Pierre.

LE Rév. M. A. D. McCOY, curé de la susdite église, vivement touché de la disette produite par la misère parmi les classes ouvrières pauvres de notre ville, a eu l'heureuse idée—idée qu'il a fait adopter par la Confrérie—de fonder la maison de secours ci-dessus. Le plan du Rev. M McCoy, comprend non seulement la nourriture et le logement des indigents, quelles que soient leur nationalité, leur religion ou leur opinions politiques, mais aussi la fondation d'un "Sailors Home," l'asile des marins, [illegible] trois divisions, pour les capitaines, les seconds et les matelots. Un local propice pour le tout comprenant les bâtisses rue Front Levée entre l'Esplanade et les Champs-Elysées, a déjà été retenu, et il a pu et à recevoir les indigents aussitôt que l'on aura pu s'assurer le concours d'ouvriers pauvres pour l'y disposer. Ceux de ces derniers qui voudraient y travailler devront s'adresser à M. Wm LEWIS, qui surveille les réparations aux bâtisses de l'Asile pour les Enfants, rue du Chartres, près Esplanade. Il leur sera fourni trois bons repas par jour.

L'asile pourra recevoir de 2,500 à 5,000 personnes. Les secours seront distribués comme suit: Il sera émis des tickets en paquets de dix pour $1, à vendre aux personnes charitables qui voudraient les donner comme aumônes aux pauvres. Les tickets seront ainsi conçus:

Bon pour un repas,
ou un logement,

ET POUR RIEN AUTRE CHOSE,

POUR LES INDIGENTS BLANCS SEULEMENT.

Pour ne pas faire de tort à qui que ce soit, l'on ne recevra en paiement des repas ou du logement que les tickets seulement, pas d'argent.

Il y aura sur les lieux des bains chauds ou froids pour ceux qui seraient trop sales pour occuper un lit propre. Un bureau de placement aura ouvert sur les lieux pour procurer de l'emploi aux hommes comme aux femmes, qui sera gratuit pour ceux—les commettants seuls paieront une taxe de 25 cents. L'on promet la plus scrupuleuse attention pour contenter les deux parties.

Le Rév. M McCoy, espère que ce plan, qui offre le double avantage de fournir des aliments sains et déjà cuits à la masse des indigents, en même temps qu'il garantira le public des abus, obtiendra le soutien des âmes charitables. Les autorités militaires lui ont donné leur approbation et lui viendront en aide. Il fait un appel à ses concitoyens sans distinction de nationalité et de religion. Il est convaincu que du moment où l'Asile aura reçu assez de contributions pour pouvoir être meublé et convenablement organisé, une œuvre de charité, la vente des billets suffira pour le maintenir en activité.

Le trésorier de la Confrérie est M. Fred. B. Kruttschnitt, 58, rue Carondelet. Mademoiselle Susan D. P. McCoy est la trésorière du "Aid Society", chez son frère, No 11, rue de l'Esplanade. 17 fév—1t

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Lundi soir, 16 février, 5 heures P. M.

COTON.—Les transactions annoncées comprennent, aujourd'hui, 2 balles low middling à 65c et 7 [illegible] à [illegible] A l'encan 11 balles à [illegible] 72 1/2 et 7 à 73 1/2, 1 balle [illegible] à 57 et 1 à 64c la livre.

SUCRE.—Il y a eu un peu de demande aujourd'hui, mais l'approvisionnement, qui est très faible, est retiré du marché. Les ventes d'aujourd'hui sont de 25 boucauts, en première à 5c [illegible], 7 [illegible] à [illegible] de la nouvelle récolte [illegible]. A l'encan, 25 boucauts [illegible] et 47 à 9.

MELASSE.—La demande a augmenté aujourd'hui par suite des nouvelles favorables du Nord. Les opérations n'ont été que de 160 barils, [illegible] prime de la nouvelle récolte à 31 à 32c le gallon, et en vente [illegible] 3 à 171 à 28 et 89 à 29c.

MAIS.—[illegible] en plusieurs lots, ont été vendus pour l'exportation à $1 à $1 25 le boisseau.

AVOINE.—[illegible] en plusieurs lots, à 65 à 70c le boisseau.

BACON.—[illegible] boucauts épaules ronds salées, à [illegible] livre.

FARINE.—[illegible] commerce de la ville, [illegible] $11 le baril d'extra.

FRET.—Navires marchands, pour les ports du Nord, [illegible] de coton et 60 à 70c le baril de mélasse.

—Ventes à l'encan aujourd'hui 43 caisses biscuits [illegible] de Boston à [illegible], 7 barils [illegible], 4 barils whisky et eau de vie à [illegible] [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 17 février 1863.

Arrivés depuis [illegible] têtes de bestiaux, [illegible] et 37 veaux. Stock à vendre [illegible]

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES HIER.

Navire J P Whitney, Avery, New York.
Navire Aquila, Oliver, New York.
Navire J P Whitney, Avery, Bordeaux.
Goëlette [illegible], Ardell, Le Ruatan.

ARRIVES HIER.

Steamship de la malle des E U Bio Bio, Drew, New York via Havane.
Transport des E U Lizzie Southard, Ile aux Vaisseaux.
Transport des E U Jennie Beals, Key West.
Goëlette Emma Amelia, Grand Caillou.
Goëlette Désirée, de la Côte.
Goëlette Hannah, de la Côte.

Pour la note des importations et des exportations voir la partie anglaise.

ATTENTION.

R. Scott, encanteur, vendra aujourd'hui à 10 heures A. M., No 24 rue des Magasins, un grand assortiment de groceries et de marchandises, jambons, épaules, riz, [illegible]

D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention des acheteurs sur les différentes ventes qu'il annonce pour aujourd'hui.

Le Shérif procédera aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, 2me District, à la vente aux enchères de huit terrains de valeur, faisant face à la rue St Bernard, Lafargue et Robertson, 3me District. Voir aux annonces.

AVIS.

A partir de ce jour, par erreur, a retiré de la poste deux lettres adressées à "P. H. Monsseaux," publiées dans la liste des lettres dans l'ABEILLE du 16, sous le nom de S. H. Monsseaux, est prié de les renvoyer au bureau de la poste ou chez le soussigné, encoignure des rues Robertson et St Louis.

Nouvelle Orléans, 16 février 1863.
P. H. MONSSEAUX.
17 fév—1

Enfants trouvés.

On a trouvé hier soir, 16 du courant, sur le Chemin de Gentilly, deux enfants—un petit garçon qui dit s'appeler LOUIS et paraît âgé de quatre à cinq ans, et une petite fille de trois à quatre ans, s'appelant MINA. Les parents sont priés de venir les réclamer chez M. Christophe Oetlinger, sur le chemin de Gentilly, vis à vis la porte de l'ancien Hippodrome de l'Union. 17 fév

PERDU,

UNE petite BOURSE en peau de daim, avec un ressort en acier, contenant de l'or anglais. La personne qui l'aura trouvée fera acte de charité et recevra une récompense honnête en la laissant au bureau de l'ABEILLE. 17 fév—2

M. BARNETT, Jr.,
ENCANTEUR.
Nos 23 et 25, rue Conti, entre Chartres et Levée.
1 fév—30f

M. BARNETT, Encanteur,

Nos 23 & 25, rue Conti, entre Chartres et Levée.

M. BARNETT JR. ayant loué le vaste magasin situé rue Conti, entre Chartres et Levée (au-dessous du Conti Street Verandah) annonce au public et à ses amis qu'il est prêt à recevoir dans sa nouvelle salle d'encan, toute espèce de marchandises, meubles, &c., &c., sur lesquels il fera des avances libérales. Il s'occupera aussi de la vente de propriétés et donnera comme par le passé, toute son attention aux ventes qui lui seront confiées, soit au dehors, soit au dedans. 17fév—10f.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 16 février 1863.

LE 9 du courant, à une élection de Directeurs de cette Banque, ont été dûment élus:

J M Lapeyre,
J A Blanc, P Geipt,
Alex. Brother, S H Kennedy,
R Bringier, Césaire Olivier,
Ant. Carrière, John R Shaw.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. J. U. Lapeyre a été réélu président à l'unanimité.
17fév— L. HERNARD, caissier.

Divers! Divers!

DIVERS—200 sacs café Rio prime,
250 caisses café moulu,
20 tierçons graisse feuille prime,
50 frequins do do do
100 rames papier d'imprimerie, 24 sur 36.
50 fréquins beurre Goshen jaune de choix,
150 caisses huile de charbon,
125 caisses chandelles Parafine,
En magasin et à vendre par
GRIEFF, BYRNES & CO,
17fév—3f Rue Tchoupitoulas, Nos 42 et 44

Ouverture d'un nouveau magasin de chaussures créoles pour dames.

Le soussigné vient d'ouvrir au No 228, rue Royale, près de St-Philippe, un magasin de chaussures pour dames, fillettes et enfants, en gros et en détail.

Tous les genres de souliers faits sur commandes, dans le meilleur goût et au plus bas prix.

N. H. LAROSE.
2déc—6m 228, rue Royale, ancien maga[illegible]

CINQUANTE-HUIT quarts pipes eau de vie Cognac Goldenburg
10 octaves eau de vie Cognac Gautier frères
25 do do do Laronde Frères
25 do do do Otard, Dupuy & Co
100 barriques vin rouge pour familles, Montferrand, Pommerol, &c.,
500 caisses vin rouge, grandes et demi bouteilles.
50 caisses vin Bourgogne,
200 do vin blanc, Sauterne et Ch. Yquem,
40 barriques eau supérieure de Boston, en 1/2 bouteilles truffes, champagne, liqueurs, bouchons.
A vendre par OSCAR BERCIER & Co
20 janv—12 rue St Louis No 17

DIVERS—300 caisses chandelles Star diverses marques,
200 caisses savon Winchester et autres marques,
400 " amidon Fox Colgate, &c,
300 sacs riz créole diverses qualités,
50 " café Rio et Havane,
50 caisses vermicelle et macaroni,
50 do do do
200 caisses morue fraiche,
500 " harengs,
600 doux balais assortis,
200 " baquets
1200 dame-jeannes de 5 gallons
20 caisses pruneaux de Bordeaux,
200 sacs sel du Liverpool,
100 " sel demi gros.
400 " sel gros Iles Turques,
300 barils farine superfine et extra diverses marques,
110 " mess porc inspecté,
50 tierçons de graisse,
100 barils do
100 do
250 barillets do
600 barils Fulton Market Beef,
25 fréquins beurre de Goshen.
En magasin et à vendre par
3fév—15f FREDERIC AVET & CO.

Théâtre des Variétés.
Rue Gravier.

Directeur..................... LEWIS BAKER.

MARDI et MERCREDI, 17 et 18 février.

ROB ROY or AULD LANG SYNE.—Le spectacle se terminera par A THAMPING LEGACY, vaudeville.

GRANDE SOIREE D'AMUSEMENT,
Salle de bal d'Orléans.

Aujourd'hui MARDI GRAS, 17 Février

Grand bal paré et masqué,

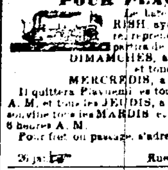

à la salle de bal rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, sous la direction de N. AMODEO & Co. L'orchestre sera dirigé par Charles Jaeger, avec son corps d'instruments en cuivre, et exécutera de nouveaux quadrilles, de nouvelles valses et polkas!

ENTREE.—Les messieurs, $2, et les dames $1. Le bal commencera à 9 heures et demie, il y aura une police pour maintenir l'ordre.
17 fév—1t N. AMODEO & Co. propriétaires.

Bal du Mardi gras.-Grand Festival,

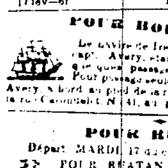

UN grand bal paré et masqué sera donné au Théâtre d'Orléans, rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, MARDI SOIR, 17 février 1863. L'orchestre sera conduit par l'artiste célèbre et bien connu, le [illegible] de l'orchestre régulier du Théâtre d'Orléans, il comprendra 29 morceaux.

Prix d'admission pour les messieurs.........$2 00
pour les dames...........$1 00
1 fév—2f HYPOLITE PERCEVAL, propriétaire.

Jour de départ, DIMANCHE, 22 février, à 8 heures A. M.

Pour New York, voie de la Havane.

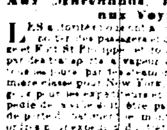

Le magnifique steamer BIO BIO, commandant Francis A Drew, portant les malles des Etats Unis, partira de son wharf, au pied de la rue St Joseph. [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à
WARNEKEN & CO.,
17 fév 41, rue de l'Union.

POUR PLAQUEMINES.

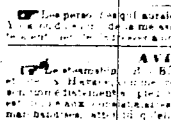

Le bateau à vapeur EMPIRE PARISH ayant été complètement réparé reprend ses voyages réguliers. Il partira de la Nelle Orléans tous les DIMANCHES, à 9 heures A. M., et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.

Il quittera Plaquemines tous les LUNDIS, à 9 heures A. M., et tous les JEUDIS, à midi, et partira de Donaldsonville tous les MARDIS et tous les VENDREDIS, à 8 heures A. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à
WM. J. REID,
26 jan Rue des Magasins, No 41.

POUR BORDEAUX.
PASSAGE SEULEMENT.—Le navire paquebot E. Z., à un voilier, capitaine Chandler, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu pour Bordeaux. Pour passage [illegible] chambres et entrepont, s'adresser au capitaine à bord, poteau 41, Quatrième District ou à
GEO. W. HYNSON & CO.,
17 fév—6t Rue du Camp, No 52.

POUR BORDEAUX.

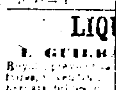

Le navire de 1re classe J. P. WHITNEY, capt. Avery, étant retenu, peut recevoir quelques passagers de l'entrepont et des chambres. Pour passage seulement, s'adresser au capt. Avery, à bord au pied de la rue [illegible], à Lafayette, ou dans la rue Carondelet, No 41, au premier. 17fév

POUR RUATAN.

Départ MARDI, 17 du courant, positivement.

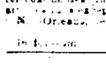

POUR RUATAN.—La goélette WALTER RALEIGH, [illegible] de 1re classe, capitaine Philips partira le 17 du courant. Pour reste de fret ou passage s'adresser [illegible] dans le Passage de la Bourse, No 28.

POUR BARCELONNE, Espagne.

La barque italienne ALABAMA, capitaine Razzo, ayant son chargement prêt, partira pour Barcelonne sous peu. Pour passage seulement ayant de bons emménagements, s'adresser à
PIAGGIO & VIOSCA Jr.,
[illegible] 62 et 64, Vieille Levée.

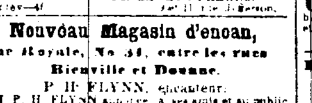

AVIS
Aux Marchands, aux Planteurs et aux Voyageurs.

LES soussignés ont le plaisir de transporter les passagers du Bâton Rouge et Port St Philippe et de ports intermédiaires par leur ligne de vapeur du Gouvernement, partant tous les jours par les steamers et du Port [illegible] New York, &c à des prix très avantageux. [illegible] Le fret expédié doit être payé d'avance et dans le cas de perte [illegible] sera remboursé. Des ordres [illegible] de passage.
J. WORKMAN & CO.,
Rue des Magasins, No 10, [illegible] Lafayette.

[illegible]

AVIS.

Le steamship [illegible] venant de New-York et la Havane, [illegible] de décharger sa cargaison [illegible] St Joseph. Avis [illegible]
WARNEKEN & CO.,
[illegible] 41 rue de l'Union

LIQUIDATION!!

L. GUILBAUX, [illegible] 121 et 123 rue Royale, [illegible] PRIX COUTANT, [illegible]

N. Orléans, 5 février 1863.
L. GUILBAUX
[illegible] 121 et 123, rue Royale

A VENDRE

MILLE [illegible] vins de Cahors et de Marseille, 50 barriques [illegible] Bordeaux, [illegible] barils vin blanc Sauterne, [illegible] caisses, [illegible] Nantes, [illegible] caisses huile d'olives Barbazan, extra, [illegible] beurre de Goshen [illegible] débarquement.
Par LANATA FRERES.
12 fév—4f [illegible]

Nouveau Magasin d'encan,
Rue Royale, No 31, entre les rues Bienville et Douane.

P. H. FLYNN, encanteur.

M. P. H. FLYNN annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert un magasin d'encan dans la rue Royale, No 31, et il est prêt à recevoir tous les articles et à [illegible] Il se charge également de la vente de chargements sur la Levée et de toutes les transactions du genre d'affaires.

Avances libérales sur les consignations.

Jours réguliers de meubles, &c., &c., en magasin—Les *Lundis, les Mercredis et les Vendredis*.
6fév—

PARFUMERIES, PARFUMERIES.
LIQUIDATION POUR CAUSE DE DEPART.

197 RUE ROYALE, entre Ste Anne et Dumaine. A vendre au prix coûtant—

Grand assortiment de parfumeries, telles que
SAVONS,
EAU DE COLOGNE
ESSENCES,
POMMADES,
HUILES,
POUDRES &c., &c.,

Ainsi qu'une grande quantité de verreries à l'usage des parfumeurs et des pharmaciens, et 1,500 gallons eau de Cologne pour coiffeurs.—Le soussigné offre à vendre son magasin et sa fabrique de parfumeries à l'amiable et à terme à [illegible] la fabrication à tout acquéreur qui ne serait pas au courant.
Nouvelle Orléans, 6 février 1863.
6 fév—2 m J. ANGELLOZ.

Compagnie du Gaz de la Nlle Orléans.

4 février 1863.

LE 5 janvier dernier, à une élection de directeurs de cette Compagnie, tenue à ce bureau, conformément à la charte, ont été élus, sans opposition, pour l'année—

MM. W. N. MERCER,
JAS H CALDWELL
J. O. LINGHAM,
THOMAS SLOO,
G. CURRIE DUNCAN,
A. ROCHEREAU.

Et, le 2 du courant, à une réunion pour l'organisation, le Dr W. N. MERCER a été élu président à l'unanimité.
Par ordre. N. O. J. TISDALE,
5fév—12t Trésorier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nlle Orléans, 2 février 1863.

LE 26 du mois dernier, à une élection par les actionnaires, ont été élus directeurs pour l'année:

W. M. MERCER,	THOMAS C. PAYAN,
W. BOGART,	EDWARD CHAPMAN,
F. DE AVENDAÑO,	HENRY WILSON,
L. F. GENERES,	Wm H. LETCHFORD,
HENRY SHEPHERD Jr	ALFRED HENNEN,
H. S. BUCKNER,	J. B. LEPRETRE.
CHARLES KOCK.	

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. W. Newton Mercer a été élu président.
3 fév—1m AUGUSTE MONTREUIL, caissier.

Bureau du collecteur des taxes d'Etat
DEUXIEME DISTRICT.
Bureau, rue St-Pierre, No 9.

AVIS est donné aux contribuables d'Etat, dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, que tous les comptes de taxes d'Etat pour 1861, non payés d'ici au 1er mars 1863, seront mis en Conr.
D. W. C. CAMPBELL,
Collecteur des taxes d'Etat, 2me District.
Nlle-Orléans, 7 février 1863. 9 fév—20f

Mme La Blanche,
La seule grande clairvoyante naturelle qui ait jamais existé.

LES révélations extraordinaires qu'elle fait journellement et les succès qu'elle a obtenus ici expliquent les hommages que lui rendent les savants et les personnes scientifiques. Elle lit dans le passé, dans le présent et dans l'avenir comme dans un livre.

Mme LA BLANCHE est la première astrologue du monde. Elle donne des horoscopes par écrit en recevant seulement la date de la naissance. Elle prescrit pour les maladies guérissables, expédie des médicaments pour toutes les parties du pays et répond promptement aux lettres renfermant des timbres-postes.

Mme La Blanche demeure dans la rue Bienville, No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine—Elle donne des consultations en français et en anglais.
Prix modérés. 30janv—jusq 8 m

Aux Contribuables de l'Etat dans le Troisième District.

TOUS les comptes de taxes non payés le 1er mars 1863, seront mis en Conr. C'est le dernier délai. Bureau, rue de l'Esplanade, No 9, entre les rues Levée et Victoire, en face de l'Hôtel des Monnaies. 10 fév—15f

Aux entrepreneurs et aux acheteurs.

LA Banque de la Louisiane recevra des propositions pour convertir et réparer le local de la Banque, au coin des rues Royale et Conti. Des offres, des plans et des cahiers des charges sont demandés et doivent être adressés, dans les dix jours, au Président, M. W. N. MERCER.
11fév—10f. AUG. MONTREUIL, caissier.

CHANGE.

CHANGE à vue et à temps sur New York, à vendre, en sommes au gré des acheteurs par
W. J. REID,
20janv Rue des Magasins, No 53.

Extrait
DE
CAFÉ,
Vermicelli
et
Macaroni,
Fabriqués par

LIENHARD et NORMAN.

—203 Toulouse, entre Marais et Tremé, et No. 46, en face du Vieux Bassin, côté supérieur, près Marais.
5oct—

QUININE—1000 onces.
Chloroforme—300 livres,
Calomel—200 livres,
Morphine—150 onces,
Borax—5 caisses,
Alun, en poudre et en morceaux—30 barils.
A vendre par R. J. HART & Co.,
20déc Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

VENTES A L'ENCAN.

Une partie de la cargaison de la barque Bentley, comprenant bœuf de choix, jambons, fromage, pommes de terre, fèves, à l'encan.

Par R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui mardi, 17 du courant, à onze heures, au poteau 25, 2me District, en face du marché aux légumes—
230 barils bœuf F. Market de choix, Capp & Floyd.
5 tierçons jambons nouveaux, Capp & Floyd.
25 " graisse feuille de choix.
20 caisses fromage anglais, Dairy.
580 barils pommes de terre de choix.
50 " pommes.
10 " fèves kiloey.
12 " rouges.
En débarquement de la goélette Bentley.
Conditions—comptant. 17 fév

Grande vente de plats-côtés rib. bœuf, Fulton Market, jambons, beurre, graisse, huile de graine de coton, eau de vie, rhum, whisky, &c.

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, 17 du courant, à midi, au magasin d'encan, rue du Camp, No 95—
50 boucauts plats côtés rib. de choix.
25 1/2 barils bœuf, Fulton Market.
25 tierçons jambons passés au sucre.
50 frequins beurre Goshen de choix.
75 barillets graisse feuille de choix.
10 barils huile de graine de coton.
20 1/2 et 1/4 eau de vie.—Egalement une grande variété d'autres groceries dont l'énumération serait trop longue.
Conditions—comptant. 17 fév

Divers! Divers!

PAR R. B. SYKES, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures il sera vendu, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 39—
150 caisses vin rouge choix, grandes et demi bout.
50 co is graisse, 25 barillets beurre,
50 caisses cidre, 500 rames papier,
200 caisses amidon, 50 caisses café moulu,
25 caisses absinthe, 10 cois thé,
20 caisses blé sarrazin, 4 boucauts sucre,
—Egalement—
Peintures vertes, ombre, Sienne et Bay rum. 17fév

Meubles—Piano.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.
96 rue Royale, entre St Louis et Conti.

SERA vendu aujourd'hui MARDI, pour régler de vente, à 11 heures précises au No 96, rue Royale, le joli lot de meubles, armoires, lits, toilette, lavabo, table, chaises, canapés, bibliothèques, armoires de bureau, tapis, un joli piano.

Immédiatement après un lot de souliers, 20 kegs de graisse. 17 fév

Divers. Divers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MARDI, 17 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu, dans la rue des Magasins No 47—Jambons, plats côtés désossés, plats côtés rib, maquereaux, fromage, graisse, beurre, tabac, café, savon, amidon, poivre, farine, eau-de-vie, whisky, genièvre, &c.
Conditions—Comptant 17 fév

Divers! Divers!

PAR HECTOR H. McLEAN, Encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, mardi, 17 du courant, à 10 heures A. M., à l'entrepôt, au coin des rues Tchoupitoulas et Commune, l'assortiment habituel de groceries, produits, &c, comprenant jambons passés au sucre, plats côtés et épaules, bacon, farine, graisse, riz, thé, café, biscuits de mer, pois, maquereaux, beurre, porc, graisse, tabac à chiquer et tabac à fumer, balais, paquets, liqueurs, &c. 17 fév

PAR R. SCOTT, encanteur.

VENDRA, aujourd'hui mardi le 17 courant à 10 heures—
50 barils pommes de terre, 50 sacs riz, 100 sacs biscuits, 4 tierçons de jambons et épaules, 50 barils biscuits, 100 caisses amidon, 5 caisses savon, 10 caisses chandelles, 25 caisses cerises à l'eau-de-vie, 25 barils cornichons, 15 kegs ketchup, 20 caisses huile, 10 boites harengs, 50 caisses vin rouge, 30 caisses whisky, 20 barils farine, 30 barils mélasse, 50 caisses café, 40 caisses Bologne, [illegible], tabac, épices, balais, [illegible], cidre, cognac, whisky, &c. 17fév

Jaconats français en couleur, lawns imprimés, bobinet, toiles écrues, bonneterie, gingas &c &c.

PAR VINCENT & Co
J. B. CROZAT, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 19 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 63—
[illegible] jaconats français en couleur,
[illegible] imprimés, [illegible] de robes,
[illegible] de bobinet à moustiquaires,
100 do bonneterie,
375 douzaines bonneterie coton,
[illegible] pièces ginga,
100 do ginga fil fins,
2 caisses jeans coton tordu,
—Egalement—
Barèges, indiennes, à pièces, mérinos, lawns, &c.
17 fév

Vente de souliers et vêtements de nègres, à l'encan.

PAR G. P. PHINNEY, encanteur.
Bureau au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, 19 février, à 11 heures et demie, par ordre de la Commission de Séquestre des Etats-Unis, au magasin du coin, rue Gravier, No 44—Une quantité de souliers et de vêtements de nègres. Conditions comptant en bons du Trésor. 17 fév

Vente par la Commission de Séquestre des Etats-Unis.
PAR G. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau au coin des rues Camp et Commune.

Il sera vendu à l'enchère publique, à 11 heures A. M., sur la Levée,
Les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS.
MERCREDI, 18 février 1863.
375 boucauts sucre.
16 barils mélasse.
On peut voir des échantillons au bureau de l'encanteur.
Conditions—comptant, sur livraison, en monnaie courante des Etats-Unis. 17 fév

VENANT D'ETRE REÇU.

CINQUANTE [illegible] épaules [illegible]
50 tierçons jambons passés au sucre
150 barils [illegible]
20 do farine extra
100 barils de mélasse, de poivre, [illegible]
100 do quarts de maquereaux
100 barils [illegible]
200 caisses amidon
50 do chandelles adamantines
75 do huile d'olive Bariga [illegible]
15 do graisse, bottes de 10 livres
50 do fruits au jus.
Articles en bois, balais, seaux peints à 2 et 3 verres, [illegible], caisses, [illegible]
En magasin et à vendre par G. W. PORCH.
4fév [illegible]

PENSION.

UNE ou plusieurs personnes voulant prendre pension dans une famille Créole pourront être confortablement logées au No 135 rue Bourbon, entre St Pierre et Toulouse.
Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1863. 31 jan—15

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Département des Travaux Hydrauliques.

30 janvier 1863.

L'ÉLECTION annuelle de six Directeurs de cette institution aura lieu aux bureaux No 36 rue Gravier, lundi 2 mars prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
31 jan—2ps—2 m S. E. PERCY, Secrétaire.

Vins! Vins!

102 barriques vin rouge bon ordinaire,
30 barriques vin rouge pour familles,
50 caisses Muscat de Frontignan,
[illegible] caisses Vermouth,
Aussi—[illegible] graisse Cafe de glands doux.
A vendre par L. B. CANARENS,
2 fév—2m 334, rue Chartres près l'Esplanade

A VENDRE

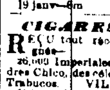

Cent excellents MULETS et une grande quantité de vieux à revendre de vieux ombres [illegible] de seconde main, en bon état. Conditions avantageuses. S'adresser aux écuries, rue Tchoupitoulas, ville de Jefferson, au-dessus du Stock landing. F. WINTZ, Tchoupitoulas.
16 fév—1m 10 mars

BOTTES ET SOULIERS,

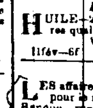

En magasin et à vendre par le soussigné, un assortiment complet de bottes, souliers et brodequins, comprenant en partie Russet, kep et buff, bottes et souliers pour hommes, jeunes gens et enfants,
Bottes kep, veau et grain pour hommes,
Balmorals pour hommes, jeunes gens et enfants,
do pour dames demoiselles et enfants.
Bottines lacées chevreau, pour dames,
Bottines lacées, chevreau, pour demoiselles et enfans,
Bottes de cavalerie, &c. W. F. READ, agent,
12 fév—6f Rue de la Douane, No 51.

Change sur France.

Constamment à vendre par J. H. ZIMER & Co,
7 fév—6m 17 rue Carondelet

AVIS.

J. MAGNE a transporté son bureau No 14, EXCHANGE PLACE, entre les rues Douane et Canal. 5fév—1m

J. B. CROZAT, encanteur.
BUREAU, No 96, RUE ROYALE,
entre St-Louis et Conti.
19 janv—6m

CIGARES DE LA HAVANE.

REÇU tout récemment et à vendre par les soussignés—
25,000 Impériales, Regalias, Cazadores, Brevas y Londres Chico, des célèbres marques de Cabanas y Flor de Trabucos. VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
11fév—6f Rue des Magasins, No 64.

PORC MESS.

PORC MESS—192 barils porc mess extra épais, à vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND.
11fév—6f Rue des Magasins, No 64

HUILE! HUILE!

HUILE—2,000 gallons huile de baleine des meilleures qualités, en magasin et à vendre par
VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
11fév—6f Rue des Magasins, No 64

AVIS.

LES affaires de la Banque de la Louisiane se feront, pour le moment et jusqu'à ce que le local de la Banque, rue Royale, soit réparé, dans l'édifice du coin des rues Carondelet et Canal, occupé dernièrement par la Banque du Crescent City. A. MONTREUIL, Caissier.
13 fév—

VINS! VINS!

A VENDRE par J. CHANTEGREL, No 98, rue Royale, entre Conti et St Louis, en gros ou par barrique—
100 barriques vin ordinaire,
100 do au-dessus de l'ordinaire,
50 do vins fins,
75 do vins blancs au dessus de l'ordinaire,
Le tout aux prix les plus modérés. [illegible]

J. B. Crozat, ENCANTEUR
Bureau No 96 rue Royale, entre St Louis et Conti.

M. J. B. CROZAT ayant loué le beau et vaste magasin situé rue Royale No96, entre St Louis et Conti, annonce au public et à ses amis, qu'il est prêt à recevoir dans sa nouvelle salle d'encan, toute espèce de marchandises, meubles &c &c sur lesquelles il fera aussi des avances. Il s'occupera aussi de la vente de propriétés et donnera comme par le passé, toute son attention aux ventes qui lui seront confiées, soit au dehors, soit au dedans. 19 janv—1m,3ps

Avis d'encan.

LES soussignés propriétaires de l'ancien magasin d'encan, ont disposé sous tous les rapports et attaché à leurs grandes salles la vaste salle connue sous le nom de "Armory Hall", qui sera dorénavant consacrée exclusivement à recevoir et à vendre une grande variété de marchandises, en colis, &c. Ils sont prêts à recevoir des marchandises, des meubles, &c, &c, sur lesquels ils feront des avances libérales. Ils achèteront salle et bien située et disposée. Ils achètent, comme par le passé, les mobiliers de personnes qui préféreront une vente définitive, s'adresser dans la rue du Camp, No 87.
20oct—2 ps MONTGOMERY & BROS

VINS.

VINGT barriques vin rouge pour famille,
500 cais. do do Boyer Canon,
100 do do do P Clermont
500 do vin blanc Sauternes,
500 do vin rouge fins dessert
Eaux de vie de Cognac, vin d'Oporto et de Xerès, vieux whisky Bourbon, à vendre par
T BAILLY BLANCHARD Jr
6 fév 37 Vieille Levée

HOFFMAN et MARKS,
41........Rue de Chartres........41

AYANT ouvert un magasin d'encan général, sont prêts à recevoir des marchandises en consignation et donneront toute leur attention aux ventes de dedans aux ventes du dehors.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Le contenu entier du célèbre "Orleans House" de F. W. Cooler, et tout le grand stock de vieilles liqueurs et de vieux vins, le mobilier du salon de lecture—Vente à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, vendredi 20 du courant, à 10 heures et demie, sur les lieux, au coin des rues St Charles et Commune,—le contenu du célèbre "Orleans House" de F. W. Cooler, y compris toutes les installations de buvette, les vins etc., etc., le grand stock de vieilles eaux de vie fines, les whiskys, les vins, etc. Le tout est de première qualité et sera vendu au gré des acheteurs désirant obtenir une quantité modérée de leurs marques de choix. On vendra également tout le mobilier du salon de lecture au-dessus de l'Orleans House.
Conditions—comptant. 16 fév—au 20

Papier enveloppe.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, mardi, 17 du courant, à onze heures A. M. dans la rue de la Commune, No 55—160 paquets papier enveloppe, grand et petit.
Conditions—comptant. 16 fév

Jambons, Jambons, Jambons.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 17 du courant, à 11 heures et demie A. M. pour le compte de qui il appartiendra, dans le magasin No 93 de la rue Gravier—28 boucauts jambons.
Conditions—Comptant. 16 fév

Porc, Beurre et Poissons.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, mercredi 18 du courant, à onze heures A M, à l'entrepôt No 22 de la rue Bienville—20 frequins beurre Goshen.
20 barils porc mess.
152 barils, demi-barils et barillets saumon, maquereaux, harengs et aloses.
Pour les détails et les conditions, voir les catalogues.
16 fév

Vente à l'encan
PAR E M JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, mercredi 18 du courant, à 10 heures, dans la rue Tchoupitoulas, No 367, entre les rues St-James et Celeste,—le contenu d'une pension, bois de lit, armoires, chaises, tables, glaces, table à [illegible], linge, matelas, moustiquaires et articles en général, ustensiles de cuisine, poêle, tonneaux, &c.
Conditions—comptant. 13 fév

Succession de Joseph Dreams—No 19,891

PAR R. SCOTT, encanteur.
Bureau: rue Vieille-Levée, No 44.

IL sera vendu, à l'enchère publique, MERCREDI, 25 février 1863, à 11 heures A. M., en face du débarcadère du ferry du 3ème District, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. H. Whittaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 3 février 1863—

La boutique de peintre et le contenu, (d'après l'inventaire) appartenant à la succession de feu Joseph Dreams, peintre, et comprenant peintures, brosses, vernis et toutes les choses nécessaires pour ce genre d'affaires.
Conditions—Comptant 13fév

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu Gavino Leida, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No [illegible].—En vertu d'un ordre de vente rendu le 10 de février 1863 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 28 de février 1863, à 10 heures A. M., sur les lieux à l'angle des rues St James et de la Levée, dans le Premier District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de
Environ cinq cents (500) douves,
Un lot de meubles,
Un petit lot de bois,
Environ cinquante (50) brouettes,
Un lot d'outils de tonnelier,
Un lot de réclamations suivant inventaire.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM
fév—17, 21, 24, 28 Shérif de la paroisse d'Orléans

E D White vs J L Gobernator.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 11,877.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai le mardi 17 de février 1863 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le second district de la ville, à l'adjudication de—

QUATRE TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet formé par les rues St Bernard, Villere, Annette et Roberts, et désignés sur un plan dressé par [illegible] [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS—Comptant au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM
17janv—24 31 fév 14 17 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Edwd D White vs Mme de St-Romes

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,8[illegible].—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai le mardi 17 de février 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le second district, à l'adjudication de la propriété décrite comme suit—

Quatre terrains situés au nouveau faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bernard, Lafargue, Robertson et Villere, et désignés par les Nos Deux, Trois, Quatre et Cinq suivant un plan dressé par J Pilie voyer, daté du 25 de septembre 1837.

Lesdits terrains sont contigus et ayant mesure anglaise, chacun, trente un pieds de face à la rue St Bernard, par cent vingt sept pieds de profondeur, et traversant jusqu'à la rue Robertson.

Le tout conformément audit plan.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM
17jan—24 31 fév 14 17 Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu Thomas Coll, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible].—En vertu d'un ordre de vente rendu le 10 février 1863 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le mardi 24 de février 1863 à 11 heures et demie P. M. sur les lieux, au coin des rues Douane et Villere, dans le 2me district de cette ville, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de—

Un lot de meubles et d'effets appartenant à ladite succession, suivant inventaire.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM, Shérif
12 fév—14 17 20 24 de la Paroisse d'Orléans.

Lew. Pierce & Co. vs Louis Gautier.

COUR du Troisième Juge de Paix.—No 3866.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon Edmond Meunier, troisième juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, mardi, 17 février 1863, à midi à mon entrepôt, rue Bienville No 45—Un lot de chaussures installation de magasin, &c. &c. Saisi dans le susdit procès.
Conditions—Comptant sur livraison.
4fév—11, 17 JOS. G. BAUM, Constable.

LOUISIANA ACADEMY,
Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134 entre Dauphine et Bourgogne.

Cours primaire $3
Hautes classes, de $5 à 10

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hopital, No 134 entre Dauphine et Bourgogne. 16 fév—1m

Magasin de mercerie de Deret,
Rue du Canal, près Dauphine.

IMPORTATION directe d'Allemagne et de France.
Soie blanche à broder, choix,
Coton à tricoter,
Coton pour crochet,
Laine blanche de Shetland,
Soutache en soie et en coton,
Galon de l'Inde, en soie et en coton,
Aiguilles à crochet, élastiques, &c.
1 fév—1 RIEMANN & C

CUVES A VENDRE.
6 belles cuves de 800 gallons
STORAGE

200 boucauts sucre à prendre en storage à 20 cts le premier mois et 15 cts les mois suivants.
Chez A. BALU,
11 fév—3 50, rue de Chartres.

E. M. BOULIGNY, encanteur,
Bureau à la Bourse des Marchands et des Encanteurs,

SE chargera de la vente des PROPRIETES FONCIERES et de toutes autres ventes qui lui seront confiées. 16 fév

AVIS.

AU premier mars prochain le domicile du Dr DUPAQUIER sera transféré rue Hopital No 135, entre la rue Dauphine et Bourgogne. 16 fév—1m

AVIS.

LA grande et belle maison de l'honorable BERNARD de MARIGNY, à l'angle des rues Marigny et de la Levée, 3me District, est maintenant convertie en un café splendide sous le nom de OLD HICKORY. 14fév—3f

Soude, huile de lin, pois rouges, poivre noir, cacao, jambons, plats côtés, lard, savon de Castille, ferblanc en feuilles, fil de fer, champagne, &c. &c.

35 barriques soude (soda ash),
50 barils huile de lin,
35 do pois rouges, nouvelle récolte,
30 sacs poivre noir,
55 boites savon de Castille,
25 sacs Guayaquil cacao,
6 tierçons jambons "Rodgers",
24 do plats côtés désossés,
40 boucauts plats côtés,
100 barillets lard,
30 tierçons do
5 caisses Indigo,
75 boites amandes sans coques,
150 caisses ferblanc en feuilles, IX, IC, &c.,
70 paquets fil de fer, No 6 à 18,
30 paniers champagne, vrais Piper Heidsick,
90 do do diverses marques.
A vendre par BERNARD TURPIN,
16 fév—2f 95, rue Vieille Levée

Nlle Orléans, 14 février 1863.

LA société qui existait sous la raison HICKMAN, DUGAS & MAIGNAN est dissoute aujourd'hui par limitation. M. A. F. HICKMAN continuera les affaires, à l'ancien local, rue Front Levée, Nos 5 et 6, entre les rues Douane et Bienville.
A. F. HICKMAN
J. DUGAS
16 fév—3 J. MAIGNAN.

CIGARETTES.

QUARANTE mille paquets cigarettes de la marque LA HONRADEZ, en baril, demi et quart de barils, venant d'être reçus et à vendre par
HORNIO & BROTHER,
5 nov Rue Gravier No 4

RHUM ET ALCOHOL.

RAFINERIE de la Louisiane. Constamment en main en quantité à la convenance des acheteurs.
LAUVE & LEBLANC,
11 fév— 17 et 19, rue Tchoupitoulas

Peaux et peaux de mouton.

LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de mouton. Ils paieront comptant.
WITTERS & PANFIELD,
16déc— Rue Vieille Levée 31.